

Note de gérance

Volume 16, numéro 3 (93), mai-juin 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1472ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

(1974). Note de gérance. *Liberté*, 16(3), 3-4.

NOTE DE GÉRANCE

Organisée sous les auspices de LIBERTÉ, la Rencontre québécoise internationale des Écrivains aura lieu du 4 au 9 octobre, et le thème sera : « L'écriture est-elle récupérable ».

Est-il convenable que l'écriture (l'art) puisse être de quelque façon contrainte, endiguée par les pouvoirs de toute nature qui voudraient l'intégrer dans la « fausse totalité » d'une société administrée par les pouvoirs ? Par définition, l'écriture ne peut être qu'une transgression du *général* qu'est le champ des idéologies. Mais l'est-elle toujours ? Se pourrait-il qu'elle soit asservie là même où elle se croit le plus libre ? L'écriture pourtant est une *anti-idéologie*, un éclatement de l'explication totale, une brèche dans les limites. Comme le disait Adorno, elle doit résister à « l'Intégration idéologique ». Et c'est précisément dans la mesure où elle est une *écriture* qu'elle a une autonomie qui repousse toute finalité lui étant extérieure, tout asservissement hétérogène à sa propre organisation, à sa vie organique la constituant en tant qu'oeuvre.

L'écriture, qui tombe dans l'*anti-écriture* (c'est-à-dire qui s'appuie aujourd'hui sur des modèles extérieurs, sur une

forme d'autorité, qui accepte toute norme dictée par le général, toute démarche mécanique), s'abandonne aux manipulations des pouvoirs qui entendent la récupérer, aux pressions des cerveaux-commissaires ou des gérants de la consommation. Car c'est lorsqu'elle est récupérable que l'écriture se nie comme écriture, comme *façon de dire*. Elle doit trouver en elle-même, dans sa réussite, dans la conformité aux lois internes de son organisme vivant, la force de résister au travail insidieux des idéologies de gauche ou de droite.

Enfin, si le tyran ou l'Etat peut briser l'écrivain, l'oeuvre elle-même demeure un témoin, irréductible d'une présence d'être et de liberté. Elle n'est le produit d'aucun « grand texte », étant elle-même une manifestation unique du « grand texte » qu'est toute littérature dans une langue donnée. L'écriture a donc l'assise d'une langue spécifique, la nécessité de l'unique et la force infinie du désir d'être et de la liberté caractéristique de l'homme.



Le texte des communications et des principales interventions sera publié dans LIBERTÉ en janvier 1975.